



INSPECTIONS
GROUPE LANGUES VIVANTES

Nice, le 1^{er} septembre 2025

Tél : 04.93.53.71.50/51
Mél : jpr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de langues vivantes de l'académie de Nice
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Lettre de rentrée des IA-IPR de l'académie de Nice

Encart commun

Mesdames et messieurs les professeurs et les CPE de l'académie de Nice, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux personnels arrivant dans notre académie.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée.

Les priorités de l'année 2024-2025 sont définies dans la circulaire de rentrée « Ne laisser aucun élève au bord du chemin » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

1/ Garantir l'égalité des chances et s'assurer de la réussite de tous les élèves :

« Dans le second degré, une nouvelle ambition est affirmée pour le collège », notamment avec la mise en place des groupes de besoin en 6^{ème} et en 5^{ème} à la rentrée. Dès le printemps dernier, les IA-IPR de lettres et de mathématiques vous ont accompagnés ; ils poursuivront leur accompagnement selon des modalités qui vous seront précisées.

Ce nouveau cadre gagnera à prendre appui sur la dynamique de collaboration avec nos collègues du premier degré dans les collèges ; nous vous invitons à poursuivre et renforcer le lien inter-degrés.

Au niveau académique, les trente-trois collèges identifiés comme faisant partie des « réseaux d'égalité des chances et des territoires », qui accueillent les populations les plus fragiles de notre académie, continueront à bénéficier d'un soutien particulier.

Par ailleurs le dispositif *Devoirs faits* continue à être déployé dans tous les collèges, pour tous les élèves selon différentes modalités (sous sa forme classique en présentiel mais aussi en distanciel, à la demande avec le « bureau d'aide rapide », obligatoire en 6^{ème}...) et contribue, grâce à votre engagement et votre disponibilité, à leur réussite et leur cheminement vers l'autonomie face au travail personnel.

« La réussite scolaire des élèves passe par l'ambition, la connaissance et l'estime de soi. (...) L'institution scolaire joue un rôle majeur pour permettre à chaque jeune d'aller au bout de ses potentialités » ; il faut « qu'il ait confiance dans ses capacités et qu'il ose être ambitieux ».

Nous mesurons tout le travail que vous engagez afin d'atteindre cet objectif, que ce soit dans l'exercice quotidien de vos missions d'enseignement, dans des projets interdisciplinaires ou encore dans l'accompagnement à l'orientation des élèves, et nous vous en remercions.

2/ Renforcer la cohésion de la communauté éducative :

« Notre École est à la fois le berceau et le creuset de notre République, de ses principes et valeurs, et de ses réussites ». Ces objectifs passent par la poursuite des actions déjà entreprises concernant l'égalité filles-garçons, le respect des valeurs de la République ou encore la lutte contre le harcèlement. Nous saluons, là aussi, votre engagement sur ces sujets. Les IA-IPR engagés plus spécifiquement sur ces questions transversales restent à votre écoute.

3/ Construire l'École du futur :

« L'École est aussi la fabrique de notre avenir, ce qui implique, non seulement qu'elle s'adapte, mais qu'elle anticipe les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation de plus en plus rapide ». Cela passe par l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable, un engagement renforcé dans la protection de l'environnement et la transition écologique et le renforcement des compétences psychosociales des élèves. L'organisation par la France des Jeux olympiques et paralympiques a été « l'occasion de cultiver l'héritage sportif des jeux » et les valeurs qu'ils portent. Dans tous ces domaines, nous savons pouvoir compter sur vous pour faire vivre ces objectifs.

Le collège des IA-IPR vous invite également à veiller à mettre régulièrement à jour votre CV sur i-prof, notamment dans la perspective de certaines opérations de promotion telles que la classe exceptionnelle. Il est important de penser à faire figurer vos engagements dans des missions de nature exceptionnelle, que ce soit des missions nationales (ex : participation à des concours, conception de sujets nationaux d'examens, élaboration de ressources pour Eduscol, implication dans un TraAm...), des missions académiques (tutorat de professeurs stagiaires, animation de formations, participation à des groupes de travail...) ou des projets particuliers dans les établissements dans lesquels vous avez exercé.

Partie inter-langues

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes,

En ces jours de rentrée, l'équipe des inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nice tient à vous exprimer ses vœux les plus chaleureux pour une belle année scolaire, tout particulièrement à celles et ceux qui rejoignent nos établissements cette année. Votre engagement et votre professionnalisme ont permis de relever de nombreux défis et de mener les élèves sur la voie de la réussite en LVE tout en les ouvrant un petit peu plus au monde ; nous vous en remercions sincèrement et félicitons chacun d'entre vous mais aussi chaque équipe pédagogique pour la qualité du travail accompli.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe Mme Stefania ILIESCU-SUCIU, IA-IPR d'anglais, Mme Lucille BAUDIN-SOUDA, IA-IPR de russe qui prend la succession de Mme Christina AGUIBETOV et Mme Aurore CORTES-CHEYRON, IEN ET/EG de lettres-espagnol qui prend la succession de Mme Laurence PIQUEMAL.

Dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances et de la mixité sociale pour lesquelles les langues vivantes jouent un rôle central, nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture d'une section internationale britannique au collège Antoine Risso à Nice. De plus, le déploiement des DNL en collège ou de l'enseignement optionnel LCE au cycle 4 se poursuit, notamment dans l'éducation prioritaire et dans les Réseaux d'Égalité des Chances et des Territoires, sans se limiter à ces secteurs. Une nouvelle page académique dédiée à l'enseignement de la DNL sera publiée prochainement (à l'URL <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/dnl>). N'hésitez pas à la visiter dès qu'elle sera opérationnelle, et à la faire connaître à ceux de vos collègues de DNL qui 'osent les langues'.

Nouveaux programmes collège et lycée GT (<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo22/MENE2504621A>)

La rentrée 2025 marque la mise en œuvre progressive des nouveaux programmes de langues vivantes étrangères : ceux-ci sont effectifs dès cette année pour les classes de sixième et de seconde. Leur déploiement se poursuivra à la rentrée 2026 pour la cinquième et le cycle terminal, puis en 2027 et 2028 pour la quatrième et la troisième. Nous invitons toutes et tous à s'approprier les principes forts de ces nouveaux textes : un préambule commun qui valorise le rôle citoyen de l'apprentissage des langues, des axes culturels au collège comme au lycée favorisant l'ouverture sur l'aire linguistique étudiée, et des repères linguistiques conformes au CECRL pour toutes les activités langagières dans un souci de progressivité renforcée.

Ressources et accompagnement pédagogique

Le portail Eduscol bénéficie désormais d'une structure renouvelée : de nombreuses ressources d'accompagnement, organisées par cycles et par langues, y sont accessibles pour favoriser la mise en œuvre des nouveaux programmes. Nous encourageons chacun à les explorer et à participer aux modules de formation prévus cette année en inter-langues et dans les différentes langues, notamment sur la différenciation pédagogique, les sciences cognitives, les pratiques orales, la production et l'IA, ou la ludification. (<https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>)

Concours, événements et mobilité internationale

L'année scolaire sera notamment rythmée par la Journée européenne des langues le 26 septembre 2025 et la Semaine des langues en mars 2026, temps forts pour valoriser l'apprentissage des LVE et l'ouverture culturelle. Le concours académique organisé par le Groupe Numérique Disciplinaire inter-langues à l'occasion de la Semaine des langues reste un vecteur de créativité et de partage, une formidable vitrine pour valoriser votre travail et l'engagement de vos élèves; n'hésitez pas à participer pour les faire connaître. Par ailleurs, nous vous encourageons également à développer les mobilités, qu'elles soient entrantes, sortantes ou virtuelles, ainsi qu'à promouvoir les dispositifs européens tels qu'Erasmus+ en vous appuyant si besoin sur l'expertise de la DRAREIC et des professeurs ERAEI dans vos établissements. Au-delà d'Erasmus+, d'autres programmes existent pour vous ouvrir au monde, notamment les séjours linguistiques destinés aux enseignants de LV et de DNL. Toutes les modalités figurent dans le Bulletin officiel ([lien ici](#)).

Les assistants de langues feront eux aussi leur rentrée, comme chaque année, en octobre. Deux journées d'accueil sont prévues : le mercredi 1^{er} octobre au lycée Bonaparte à Toulon (pour les assistants du Var) et le mercredi 8 octobre au lycée Jeanne et Paul Augier à Nice (pour les assistants des Alpes-Maritimes). L'après-midi, une formation commune réunira assistants et professeurs, un beau moment de rencontre pour travailler ensemble et construire un partenariat fructueux :

⇒ **Inscrivez-vous avant le 15 septembre** pour la formation du Var, qui se tiendra le mercredi 1^{er} octobre à 14h au lycée Bonaparte (Toulon) : [lien ici](#)

⇒ **Inscrivez-vous avant le 19 septembre** pour la formation des Alpes-Maritimes, prévue le mercredi 8 octobre à 14h au lycée Jeanne et Paul Augier (Nice) : [lien ici](#)

Certifications

Les certifications seront maintenues pour l'année scolaire 2025-2026 et seront accessibles selon les modalités suivantes :

Langues et publics concernés

Allemand : Ouverte à tous les élèves volontaires de 3^{ème}, de 2^{nde} et de 1^{ère}, ainsi que les élèves volontaires de 1^{ère} et T^{ale} professionnelles.

Anglais : La certification s'adresse aux élèves volontaires de T^{ale} des sections européennes et internationales ainsi qu'aux élèves de T^{ale} inscrits en enseignement de spécialité LLCER (anglais et anglais monde contemporain).

Espagnol : Destinée aux élèves de 2^{nde} des sections européennes des lycées généraux et technologiques, ainsi qu'aux élèves de 1^{ère} des sections européennes d'espagnol des lycées professionnels.

Italien : Nous reviendrons vers vous le cas échéant.

Chinois : Ouverte à tous les élèves sinisants volontaires.

Organisation des épreuves

Les épreuves écrites en allemand, anglais et espagnol se tiendront le mardi 10 mars 2026 au matin. Les épreuves orales seront organisées entre le 28 janvier et le 3 avril 2026.

Rendez-vous de carrière, inspections et visites

Pour celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par un rendez-vous de carrière cette année, nous recommandons de consulter attentivement le guide de l'entretien et de préparer le document idoine à l'avance, même si celui-ci n'est pas obligatoire.

Nous rappelons que dans le cadre du volet « accompagnement » du PPCR, une visite d'accompagnement individuel peut être programmée pour tout professeur titulaire. Par ailleurs, ceux d'entre vous qui souhaitent peuvent demander une visite d'accompagnement afin de valoriser leurs projets et/ou de recevoir des conseils constructifs.

Valorisation des missions et accompagnement des carrières

Votre implication dans le mentorat, le tutorat, l'innovation pédagogique, la formation, le numérique et l'accueil des assistants de langue vivante étrangère est précieuse. Nous remercions les nouveaux collègues et les chargés de mission qui rejoignent les équipes disciplinaires, et invitons chacun à valoriser ses engagements et missions via l'actualisation régulière de son CV sur I-prof, afin d'accompagner au mieux les évolutions de carrière.

Nous vous souhaitons une année 2025-2026 sereine, pleine d'énergie et de réussite ; soyez assurés du soutien constant de l'équipe des inspecteurs. Restons engagés pour une École ouverte, inclusive et ambitieuse, où les langues vivantes sont plus que jamais porteuses d'avenir !

L'équipe des inspecteurs de langues vivantes étrangères de l'académie de Nice :

Ari BOUANICHE, IA-IPR d'anglais
Laurence GY, IA-IPR d'anglais
Olivier HALBOUT, IA-IPR d'italien
Laurent HÉLIUS, IA-IPR d'anglais
Stefania ILIESCU-SUCIU, IA-IPR d'anglais
Patrick L'HOSPITAL, IEN EG de lettres-anglais
Béatrice MECQINION, IA-IPR d'espagnol
Cécile SEMPÉRÉ-BRUN, IA-IPR d'anglais
Michèle-Ruth WENDLING, IA-IPR d'espagnol



Et en extension dans l'académie de Nice

Lucille BAUDIN-SOUDA, IA-IPR de russe

Jean-Louis BRUGEILLE, IA-IPR de LSF

Rémy CORTELL, IEN EG de lettres-allemand

Aurore CORTES-CHEYRON, IEN EG de lettres-espagnol

Samia CHENIOUR, IA-IPR d'arabe

Yaël DAGAN, IA-IPR d'hébreu

Shai-Ing HO, IA-IPR de chinois

Olinda PIRES, IA-IPR de portugais

Vincent RAMIRO, IA-IPR de japonais

Ulf SAHLMANN, IA-IPR d'allemand